

Pourquoi
L'Action des Chrétiens pour l'abolition
de la Torture (ACAT)
a-t-elle si peu de succès auprès
des pratiquants ?
Un curé de paroisse strasbourgeois s'interroge

Dans *Les Pages paroissiales de Saint-Pierre le Jeune* parues comme suppléments de la revue *Carrefours d'Alsace* en juin 2009, René Frison, curé de la paroisse catholique Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg pose – à lui-même et aux paroissiens - cette question : *Pourquoi l' « Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) » a-t-elle si peu de succès auprès des pratiquants réguliers du quartier ?*

A l'usage de ses paroissiens, le prêtre présente d'abord le mouvement : « Avec d'autres associations (Amnesty International, Solidarité Chrétienne Internationale), l'ACAT prend à cœur la défense des droits de l'homme. Elle intervient par des lettres, des pétitions pour les personnes détenues, torturées, condamnées, exécutées... uniquement parce qu'elles ont, de façon non-violente, fait usage de leur droit d'exprimer leur opinion philosophique, religieuse ou politique. Elle demande aussi l'abolition de la peine de mort et de tout châtiment cruel et dégradant à l'encontre de tous les détenus, même ceux à qui on reproche crimes ou délits.

A cette dimension militante, l'ACAT association chrétienne et œcuménique, ajoute celle de la prière...

Il est évident que les interventions de l'ACAT ont du poids dans la mesure du nombre de signataires de ses lettres et de ses pétitions. C'est pourquoi, dans bien des paroisses, on propose aux fidèles d'envoyer une fois

par mois une lettre concernant un cas précis, chaque fois différent.

A Saint-Pierre le Jeune, alors que nos messes dominicales sont fréquentées par plusieurs centaines de personnes, nous n'arrivons pas à écouler une quarantaine des ces appels. Cela m'étonne. Cela m'attriste. Et, à la limite, cela me scandalise. Comment expliquer ce peu de répondant chez nous ?

Première objection : « C'est de la politique et je ne veux pas m'en mêler ». Cette objection ne tient pas. Depuis des années, je reçois les appels de l'ACAT et je peux témoigner qu'ils concernent tous les pays de la planète, quel que soit leur régime politique. Les personnes que défend l'ACAT sont certes, plus d'une fois, des militants politiques qui, par exemple, luttent pour l'avènement de la démocratie chez eux, mais qui le font uniquement par des voies pacifiques, autrement leur cas n'est pas retenu.

Deuxième objection : « Quelle utilité peut avoir ma lettre ? Quel poids devant un gouvernement autoritaire ? » Depuis des décennies, les organisations de défense des droits de l'homme constatent que leurs interventions, à condition d'être soutenues par un grand nombre de personnes, sont efficaces. Des personnes sont libérées, d'autres obtiennent le droit de voir leur avocat, leur médecin... La peine de mort, si elle n'a pas disparu, recule de façon significative. En réalité, aucun gouvernement, aussi dictatorial soit-il, ne peut se permettre longtemps d'avoir l'opinion publique internationale contre lui. C'est d'ailleurs pourquoi ces régimes ont si souvent recours à une propagande mensongère. Les lettres qui leur parviennent, très polies, mais très fermes et très précises, leur prouvent qu'ils ne feront pas illusion.

Y aurait-il une **troisième raison** de nos abstentions, de nos omissions ? Une vague peur de donner son nom, de se compromettre... Allons donc, aucun gouvernement aussi dur soit-il dans son pays, ne va vous envoyer des tueurs à gage parce que vous avez envoyé une lettre...

Quatrième raison éventuelle de l'insuccès relatif de l'appel du mois : il faut y penser, prendre le temps de lire la lettre, de la signer, de coller le timbre adéquat qu'on n'a pas sous la min... Nous ne pouvons pas nous laisser paralyser par des difficultés aussi minimes ! Un bon conseil : achetez à la poste des enveloppes pré-affranchies pour l'international. Avec un paquet de dix, vous en avez presque pour l'année...

Non, vraiment, hormis des cas d'espèces, des circonstances dont je ne veux pas préjuger, je ne vois aucune raison de ne pas répondre à l'appel du mois.

Ne nous exposons pas à entendre un jour, du Suprême Juge, une parole comme celle qu'on peut lire dans l'Evangile de saint Matthieu (25, 41 et suivants) : « J'étais emprisonné au mépris de tout droit, j'étais torturé, j'étais condamné à mort... et vous n'avez même pas trouvé deux minutes et dépensé le prix d'un timbre pour intervenir en ma faveur... »

Catholiques pratiquants et droits de l'homme : les raisons d'un divorce

Indépendamment des raisons invoquées par le curé de Saint-Pierre le Jeune, il est utile de s'intéresser aux convictions profondes de ces catholiques qu'on dit pratiquants. Particulièrement dans les anciennes paroisses du centre de certaines villes (Saint-Pierre le Jeune, Saint-Maurice à Strasbourg ; les paroisses *intra muros* de Paris...) qui se caractérisent par une pratique religieuse (légèrement) plus élevée que dans les pa-

roisses des faubourgs et des banlieues et une population que l'on peut assimiler à la [petite] bourgeoise – pour la grande bourgeoise, la religion est surtout un moyen de domination parmi d'autres. Ces pratiquants se caractérisent par un niveau de vie relativement aisé (ils sont propriétaires de leur appartement ; ils ont quelques économies placées à la bourse ou dans la pierre...). Souvent âgés, ils sont des proies faciles pour certains partis politiques qui exploitent leurs peurs : d'abord la peur de la mort, mais surtout la peur d'être agressés, de devoir partager les biens et revenus acquis durant leur vie avec des personnes moins fortunées parce que plus fainéantes...

L'accumulation de biens matériels n'est pas la garantie d'une vie heureuse et de relations harmonieuses l'âge venu. De frustrations en expériences malheureuses, de conflits avec les enfants (pour des questions d'argent), en drames familiaux, la tentation de se fermer à autrui guette.

Comme une autre tentation : celle de chercher la consolation dans le religieux. On (re)découvre la dévotion. Comme un échange entre la personne et Dieu – par l'intermédiaire d'un saint de préférence. Nous n'avons pas à porter de jugement sur ces comportements. Mais on peut plaindre un prêtre – ou un responsable laïc de paroisse ou de mouvement – lorsque l'assistance dominicale se compose – majoritairement ? – de ce type de paroissien(ne)s. Cette situation n'est pas nouvelle. Combien de jeunes prêtres sortis du séminaire au moment de Vatican II ont tenu des sermons vibrant de « charité » devant des assemblées figées dans une indifférence somnolente ? Combien ont été traités de « rouges » et ont trouvé dans l'action catholique un terrain plus favorable à l'accueil de la Parole de Dieu ?

Si des catholiques pratiquants refusent de s'engager avec l'ACAT pour obtenir la libération de personnes arrêtées arbitrairement et torturées, c'est qu'elles estiment que ces individus ont mérité leur sort. Ils n'avaient qu'à se taire. Ne pas se faire remarquer.

Souvent aussi elles donnent raison aux dictateurs. En Alsace on peut encore entendre : « Quand Hitler était là, il y avait de l'ordre ». Et de fustiger tous les responsables du « désordre démocratique » : les syndicalistes, les socialistes, les défenseurs des droits de l'homme... Quant à leur demander de militer pour l'abolition de la peine de mort ... Même s'ils ne le disent pas en présence de leur curé, certains pratiquants sont favorables à la peine de mort. Une mort pour une mort.

Le problème de fond : une partie des pratiquants réguliers est en désaccord avec l'ACAT. Et n'accepte pas les droits de l'homme pour les autres. Leurs con-

victions s'ancrent dans un catholicisme dit de tradition qui n'a jamais rejeté l'antijudaïsme. Au contraire, ce catholicisme y ajoute l'islamophobie et toutes autres formes de racisme que certains hommes politiques tentent de susciter dans l'opinion. Pour eux, l'identité nationale doit être excluante de tous les Français qu'on leur présente comme pouvant porter atteinte à leur intégrité physique et à leurs biens matériels.

Un récent sondage (juin 2009) traduit les opinions politiques des catholiques français pratiquants en intentions de vote.

De l'extrême droite à l'extrême gauche

	Catholiques Pratiquants	Ensemble des français
- Front National	4 %	7,5 %
- Mouvement Pour la France	14 %	5 %
Total extrême droite	18 %	12,5 %
- UMP	42 %	26 %
- MoDem	16 %	14 %
- Ecologistes	5 %	8 %
- Parti socialiste	16 %	21,5 %
- Parti communiste	0,5 %	6,5 %
- Nouveau parti anticapitaliste	1 %	7,5 %
- Lutte ouvrière	0,5 %	2 %

De ce sondage on peut tirer d'utiles conclusions :

× le Mouvement de la France aurait la sympathie des catholiques pratiquants pour deux raisons : il se prononce contre l'avortement (ce qui n'est plus le cas du Front National) et combat l'islamisation de la France en s'opposant à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

× Il sera intéressant d'analyser les intentions de vote de la « nouvelle droite » après le ralliement du Mouvement pour la France à l'UMP, les propos ouver-

tement xénophobes du président de la République et des ministres de l'intérieur, et de l'immigration ainsi que les récents discours sur l'identité nationale

× Le parti socialiste est précédé par les partis d'extrême droite. Une partie des pratiquants réguliers adhère toujours aux idées de l'Action française (même si, officiellement, elle n'existe plus depuis longtemps) et à sa conception de l'identité nationale où des succédanés qui caractérisent aujourd'hui le discours populiste des droites françaises.

× Le MoDem recueille 18 % des intentions de vote (14 % pour l'ensemble des Français). Pour certains pratiquants, ce parti reste l'héritier de la démocratie chrétienne. Il passe aussi pour moins xénophobe que l'UMP. Voter aujourd'hui pour lui peut pas faire de mal le jour où on passera devant le Suprême Juge...

Selon le quotidien *La Croix* qui a publié ce sondage, *l'électorat catholique vieillit et se droitise.*

Cette conclusion dérange. Car l'Evangile n'est pas de droite. Il n'est pas neutre non plus. Si on pouvait placer l'Evangile des béatitudes et du Magnificat sur l'échiquier politique, il faudrait le situer à gauche de toute la gauche. Les paroles du Christ appellent à un changement radical de comportement de la personne humaine. Un changement avec des répercussions révolutionnaires dans son milieu de vie. L'amour de l'ennemi comme nouveau ferment des relations entre hommes. Bien au-delà de l'amour de sa famille et ses amis. Pour avoir proclamé cela, Jésus a été mis à mort.

Cet héritage est-il trop lourd pour nous aujourd'hui ? Dans certains pays, les valeurs évangéliques sont limitées voire rejetées. Dans d'autres pays, la législation tente peu à peu à en intégrer quelques-unes. Dans les démocraties, ces valeurs sont appelées à être partagées par tous. La Liberté. L'égalité.

Qu'est-ce que les chrétiens peuvent-ils apporter en plus ? La fraternité. Sans laquelle certains s'octroieront des libertés au détriment de plus faibles. Sans laquelle l'égalité et la justice ne seront pas les mêmes pour tous.

Puissent nos communautés chrétiennes être capables de répondre efficacement aux aspirations des femmes et des hommes de notre temps.

J.P.B.